



Date : 30 juillet 2021

NOTICE DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

Projet : Extension Ecole primaire
1, Place du Village
78 910 BEHOUST

Le présent projet consiste en une extension de l'école primaire existante sur la commune de BEHOUST. Elle sera d'une surface de plancher de 92.50 m², l'extension comporte la création d'une classe supplémentaire et d'une entrée sous l'auvent existant.

Elle sera conforme aux normes en vigueur et notamment à la RT 2012.

Une étude de sol a été réalisée.

L'étude béton et structure a été réalisée et intégrée dans l'appel d'offres.

Une étude thermique a été réalisée pour déterminer les matériaux à mettre en œuvre et en fin de chantier une attestation de conformité RT 2012 sera délivrée.

LOT TERRASSEMENT :

- Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la construction suivant la profondeur de la construction
- Découpe des arbres et enlèvement des souches.
- Création des assainissements et des évacuations des eaux de pluies
- Réalisation d'un drain périphérique de la construction de diamètre 100mm.
- Réalisation d'une allée en béton lavé pour la circulation autour de l'école.

LOT GROS OEUVRE :

- Démolition partielle des cloisons existantes, des revêtements de sol de la partie sanitaires et salle polyvalente.
- Ouverture de mur avec mise en place de linteaux.
- Dépose de l'abri en bois pour réemploi suivant la nouvelle implantation.
- Dépose des menuiseries existantes au niveau de l'entrée
- Déplacement de la grille de la cour suivant la nouvelle implantation.
- Réalisation de fondations en semelle en béton avec une armature acier (cf. dossier BET structure).
- La dalle est une dalle béton posée sur un polystyrène (épaisseur à déterminer par le BET Thermique).
- Murs en briques d'épaisseur 0.20m sur l'ensemble de la construction.
- Dalle rez-de-chaussée haut en poutrelles hourdis avec planelles isolantes et d'une dalle de compression.
- Enduit monocouche teinté dans la masse réalisé en 2 passes dito existant.
- Mise en œuvre d'une modénature en briques de parement dito existant.

LOT TOITURE CHARPENTE :

- Modification de la toiture existante pour permettre l'insertion de l'extension.
- Couverture de la toiture terrasse en EPDM et couvertines en zinc naturel dito existant.
- Gouttières et descentes d'eau de pluies en zinc.

LOT MENUISERIE EXTERIEURE :

- Menuiserie en aluminium laqué de couleur blanc, double vitrage anti effraction, performance suivant étude thermique.
 - Fenêtres battantes dont un vantail en oscillant
 - Porte fenêtre vitrée pour issue de secours
- Volets roulants en aluminium, coffre dans coffre linteau.
- Porte d'entrée vitrée double vantaux dont un vantail d'une largeur de passage libre supérieur à 90cm, comprenant un seuil PMR et sur le vantail secondaire une crémone pompier.

LOT PLATRERIE - ISOLATION :

- L'ensemble des murs intérieurs sont doublés par une laine minérale semi rigide d'épaisseur suivant l'étude thermique – Recouvert par une plaque de BA13 sur ossature métallique.
- Remplacement de l'isolant dans les combles perdus – épaisseur suivant étude thermique.
- Cloisonnement par des cloisons placostil de 7 cm d'épaisseur, avec laine de verre incorporée
- Dans les pièces humides, utilisation de Placoplatre hydrofuge.
- Plafond en plaques de plâtre BA13 sur ossature métallique.

LOT MENUISERIE INTERIEURE :

- L'ensemble des portes sont isoplanes pleines finition prépeinte.

LOT PEINTURE :

- L'ensemble des murs et plafond seront peints en finition A, finition mate au plafond et finition velours sur l'ensemble des murs.

LOT REVETEMENT DE SOLS :

- Suivant les pièces, il sera mise en œuvre un carrelage pour les sanitaires et un sol PVC en lès pour l'ensemble des locaux concernés par les travaux.

LOT PLOMBERIE :

- Réalisation d'un réseau d'eau chaude et d'eau froide distribuant les sanitaires à partir des arrivées déjà existantes, y compris évacuation.
- Equipement des sanitaires conforme aux normes pour une école primaire à partir des réseaux existants.

LOT CHAUFFAGE :

- Le réseau de chauffage existant sera prolongé pour les pièces créées et modifiées, des radiateurs seront ajoutés suivant les calculs du bureau d'étude thermique.

LOT VENTILATION :

- Remplacement de la ventilation existante par une ventilation mécanique contrôlée double flux permettant de respecter les débits d'airs réglementaires.

LOT ELECTRICITE

Suivant la norme NF C 15-100, et est prévu pour une alimentation en 220 volts monophasé.

Les circuits sont encastrés dans les pièces et en apparent dans les pièces non visible par le public. Modification du tableau général existant conservé modifié avec un ensemble de disjoncteurs de protection (puissance suivant utilisation).

Vérification de la terre.

Une vérification et une attestation de conformité sera fourni en fin de chantier pour la mise sous tension définitive.